SION, MARDI 15 SEPTEMBRE 1936 — PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI — No 103 — 33me ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46 — Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—. 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Avis aux Hôteliers
ORDONNANCES DE POLICE **40 cts.** le carnet
Prix par quantité
En vente à l'Imprimerie Gessler, Sion

Carnets d'Epicerie
15 cts. la pièce
Prix spécial par quantité
En vente à l'Imprimerie Gessler, Sion

L'énigme de Nuremberg

(Correspondance particulière)

Le chancelier du Reich, Adolf Hitler, fait décidément de la ville de Nuremberg une sorte de capitale spirituelle de la nouvelle Allemagne. Voici, en effet, le huitième congrès du parti national-socialiste auquel la foule allemande assistait le 9 septembre, au milieu de croix gammées, de drapeaux et d'aigles entourant le gouvernement, l'état-major, les chefs de l'armée, de la marine et de l'aviation. Aux sons de la musique de la garde du corps du chancelier, qui s'avance lentement, se déroule le défilé des drapeaux. Puis, M. Hess annonce que cette glorieuse revue des forces de la nouvelle Allemagne portera le nom de « Congrès de l'honneur ». L'orateur déclare que l'Allemagne a rétabli à présent, sa pleine souveraineté sur tout son territoire; il se lance ensuite dans une violente diatribe contre le communisme, dont les buts sont dévoilés par les horreurs qui ensanglantent l'Espagne. Il termine en saluant celui qui a rendu l'honneur à l'Allemagne et fait d'elle la gardienne de la paix.

Puis, la proclamation du chancelier est lue par le chef du district. Elle retrace d'abord l'oeuvre des quatre premières années du régime qui ont réalisé l'union intérieure.

Maintenant, un plan de quatre ans se dresse devant l'Allemagne qui doit réaliser l'autarchie pour toutes les matières premières qu'elle peut produire. Elle doit se rendre indépendante du monde entier. Au nom du droit à la vie du peuple allemand, le chancelier réclame des colonies pour le Reich. Des applaudissements frénétiques accueillent ce passage de la proclamation, traitant du programme économique à suivre.

De même que l'Allemagne a réussi à se relever, grâce à la paix intérieure, le chancelier croit que l'Europe ne pourra guère se relever que par la paix. Il se lance ici à son tour à l'attaque de Moscou qui mène, dit-il, la révolution internationale. Mais les nationaux-socialistes allemands ont extirpé le communisme d'Allemagne, ils n'ont donc pas peur de l'invasion bolchévique et sont assez forts pour y résister. Notre armée, ajoute-t-il, nous garantit contre tout danger de ce côté.

Le peuple allemand, déclare pour terminer, le chancelier, désire la paix avec tous ceux qui veulent la paix. Il a ordonné le service de deux ans pour garantir le Reich à l'intérieur et à l'extérieur, et plus le monde est trouble, plus l'horizon est rouge des lueurs de l'incendie bolchevique, plus l'Allemagne tient à l'armée et au parti national-socialiste: 1936, quatrième année du régime, a mis fin au déshonneur de l'Allemagne.

Telle est, brièvement résumée, cette proclamation du chancelier Hitler qui souleva dans la foule présente de formidables acclamations.

Elle décrit bien l'organisation raciste unitaire et totalitaire de la nouvelle Allemagne, qui a exclu les Juifs de sa communauté et supprimé tous les partis qui ne se sont pas rangés sous la croix gammée et sous la puissance militaire reconstruite.

De cette grande énergie que l'Etat national-socialiste vient une fois de plus de déployer à Nuremberg, se dégage certainement un enseignement. Et d'abord, l'armée a participé officiellement à cette formidable manifestation de toutes les forces de l'Allemagne hitlérienne. Quel est exactement le but de l'armée ainsi forgée? S'agit-il bien uniquement de sécurité intérieure et extérieure? Ou bien, le jour où la situation de l'Europe s'y prêtera, l'Allemagne, toujours vouée au culte de la force, ne cherchera-t-elle pas, fatalement, à réaliser les buts d'une politique que tant de violations de contrats internationaux ne dévoilent que trop!

Et même si l'on pouvait connaître la véritable pensée du chancelier Hitler, croire en un mot, en son désir sincère de paix, qui donc oserait affirmer que l'Allemagne n'exploitera pas à son profit tant de graves erreurs issues des rivalités internationales d'une Europe lasse, abandonnant toute énergie, ignorant tout des réalités et des dangers que présente cette révolution sociale et politique à laquelle nous assistons sans même bien la comprendre peut-être!

Ce qui est vrai, c'est que trop de contradictions flagrantes entre les paroles du chef et les actes de son gouvernement sont là pour ne pas nous inquiéter sur certains acheminements apparents de ce troisième Reich, caché comme sous un voile que chacun devine tout près de tomber. Il ne s'en dégagera bientôt qu'une « colossale » Germania, puissante, armée de pied en cape, à même d'imposer une paix, sa paix à elle, la force primant le droit!

Et si l'on voulait faire ressortir en quelques mots toute la signification de ce congrès de Nuremberg, où les chefs proclament la lutte nécessaire contre le bolchevisme, le danger des formidables armements russes, nous dirions que ce cri d'alarme poussé par le Reich portant ses effectifs à des chiffres au moins aussi effrayants que ceux de Moscou, signifie bien une préparation formelle à la guerre. Oui, la paix armée telle que la comprend Berlin peut aboutir qu'à la guerre; et puisque le bolchévisme est l'ennemi, et que l'Allemagne ne peut plus respirer sans colonies, pourquoi n'irait-elle pas les chercher dans cette Ukraine, dont le sol fertile pourrait nourrir tous les chômeurs de langue allemande, tous les Allemands dans la nécessité?

Contre pareille mentalité germanique, aucune action de pacification, aucune politique d'abstention, ne pourra jamais rien: Plus probable chaque jour, demain la guerre sera fatale.

Voilà, croyons-nous, ce que l'on peut lire sur les murs de la salle du Congrès de Nuremberg!

Alexandre Ghika

L'armement contre la neige

Les milieux compétents poursuivent leur lutte pour maintenir ouvertes à la circulation en hiver, les routes des Alpes. Il avait été jusqu'ici possible de réaliser ce dessin sur la grande route nord-sud Coire-Lenzerheide-Maloja, au col de l'Ofen et au Col des Mosses. Les chemins de fer de montagne, qui amènent les skieurs vers les points de départ, doivent également lutter contre les énormes masses de neige dont l'hiver gratifie les parcours de leurs lignes. Ces entreprises essaient constamment des chasse-neige nouveaux et plus efficaces. Les organes de l'Office fédéral des transports ont procédé récemment, dans les ateliers du Chemin de fer de la Bernina, à Poschiavo, aux essais d'admission d'une machine chasse-neige de conception toute nouvelle. Il s'agit d'un wagon de chemin de fer pesant 16 tonnes, muni de chaque côté de puissantes ailes d'environ 3,50 m. de hauteur. Ce wagon n'a pas comme fonction de chasser la neige de la voie, mais au contraire de l'y amener d'un rayon de six mètres et de l'y amasser sur une largeur de deux mètres. Les masses de neige bordant la voie des deux côtés sont ainsi amenées à portée du chasse-neige à vapeur, qui peut alors les chasser complètement et à fonds.

FORD MOTOR COMPANY:
On nous annonce que la production mondiale de voitures Ford V-8 atteindra bientôt le chiffre de 3,000,000.
Agent général pour le Valais:
GARAGE VALAISAN, Kaspar Frères, SION

Les billets du dimanche sont rétablis

Les chemins de fer fédéraux, la plupart des chemins de fer secondaires et entreprises de navigation à vapeur et l'administration des postes délivrent de nouveau des billets du dimanche. Vis-à-vis de l'automne dernier, la mise en vente de ces billets a encore été avancée; les excursions dominicales d'automne bénéficiant de cette grande réduction de taxes peuvent donc commencer sensiblement plus tôt que ce n'était le cas jusqu'ici.

D'une manière générale, les taxes des billets du dimanche, qui sont valables pour l'aller et le retour, sont basées sur les prix des billets ordinaires de simple course. La taxe minimum (sans surtaxe pour trains directs) est de fr. 4.— pour la 1re classe, fr. 2.80 pour la 2me et fr. 2.— pour la 3me classe.

La surtaxe pour trains directs doit être payée en plein à l'aller comme au retour.

La durée de validité des billets du dimanche s'étend du samedi matin au lundi soir, mais le voyage d'aller ne peut être effectué que le samedi ou le dimanche et le retour le dimanche ou le lundi. Le retour le samedi et l'aller le lundi ne sont donc pas permis. L'aller et le retour peuvent par contre avoir lieu le dimanche.

La nacelle stratosphérique du prof. Piccard au Comptoir Suisse, à Lausanne

Une attraction spéciale de la section Sport et Tourisme du Comptoir Suisse de Lausanne est la nacelle stratosphérique du professeur Piccard. On peut voir également une piste artificielle de ski sur laquelle évoluent les meilleurs skieurs suisses.

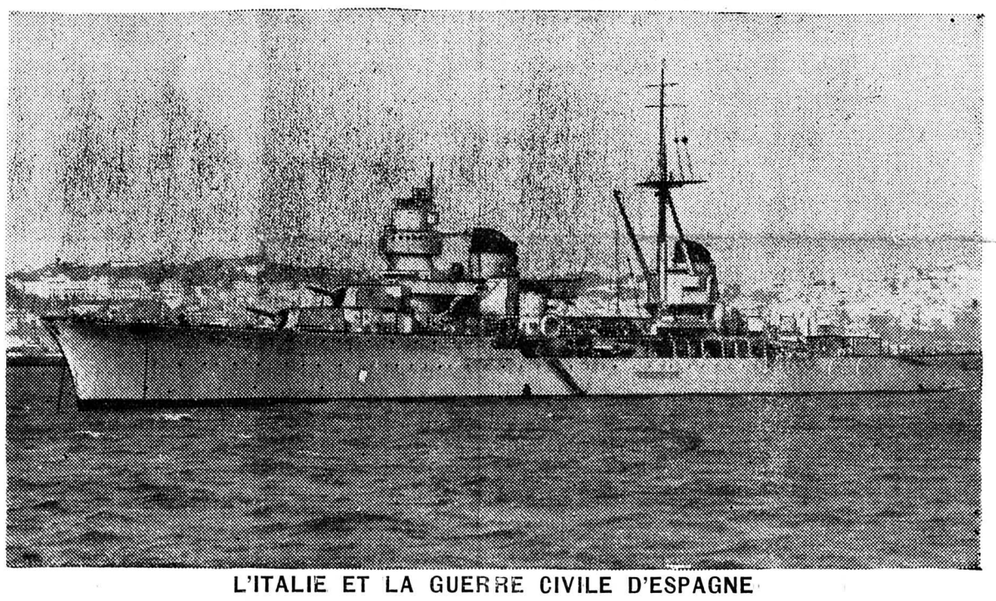

L'ITALIE ET LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE
Une vue des croiseurs italiens, qui se trouvent dans les parages des côtes espagnoles.

La situation précaire
des Hôtels et des Cafés-Restaurants

On entend dire de plus en plus que la situation des hôtels et des cafés-restaurants, déjà précaire, va en s'aggravant. Les conditions d'existence sont devenues dans cette branche réellement difficiles, et un important ouvrage « Statistique économique des hôtels et des cafés-restaurants » publié récemment par la Fiduciaire suisse des cafetiers, et contenant de nombreux tableaux et graphiques, nous le prouve amplement. La situation financière et les conditions de rendement y sont traitées à fond dans les trois chapitres principaux: fortune, rendement et rentabilité. Nous extrayons des conclusions les points suivants:

« Parmi les 243 exploitations étudiées, 180, ou 75 % en chiffres ronds terminent l'exercice 1934 par une perte. Le capital total investi dans les exploitations n'a produit que 2,28 % d'intérêt, tandis que le capital étranger exigeait le paiement d'un intérêt de 4,49 pour 100. Pour couvrir les charges d'exploitations, y compris un minimum d'existence, il aurait fallu majorer les marchandises de 89,74 %; cependant, la majoration effective n'a été que de 84,62 %. Il résultait en automne 1935, d'une recherche spéciale, se référant à 170 exploitations, une majoration nécessaire même de 94,21 %, alors que la majoration effective n'était que de 82,90 %. Le gain du travail obtenu par exploitation a été en moyenne de fr. 3,015.—, en regard de fr. 3430.— pour les professions et l'artisanat (enquête de l'Union suisse des arts et métiers) et de fr. 3051.— pour l'agriculture (enquête du secrétariat des paysans suisses pour l'exercice 1933-34).

Jamais, le métier de cafetier-restaurateur ne put être considéré, quoi qu'en pensent la plupart des gens, comme une profession rentable, car elle est soumise à des circonstances qui portent en elles le germe de la non-rentabilité. Ces facteurs qui, dans la règle, sont méconnus par le public, sont les suivants:

1. Le surnombre des exploitations d'hôtels et de cafés-restaurants. — Il y a en Suisse une exploitation pour 144 habitants. Deux millions de sièges sont à la disposition des quatre millions d'habitants de la Suisse. Si l'on considère que la clientèle des cafés-restaurants se recrute dans la population âgée de plus de 15 ans, la proportion entre le nombre d'habitants et le nombre de sièges devient 3 à 2.

Par suite de cet excédent d'exploitations d'hôtels et de cafés-restaurants, le degré de rendement de chacune d'elles est trop faible. Une statistique de fréquentation, entreprise au printemps 1935, durant une semaine et comprenant 85 exploitations de cafés-restaurants réparties dans toute la Suisse, a fait ressortir que sur 100 sièges de restaurant, 11 seulement étaient occupés en moyenne. En comprenant les sièges de salle, l'occupation moyenne n'était plus que de 6 %. Il va sans dire que la charge de frais d'une exploitation dont le dixième seulement de la capacité totale est utilisé, est de beaucoup supérieure à celle d'une exploitation normalement occupée.

2. La fréquentation irrégulière. — Les exploitations d'hôtels et de cafés-restaurants sont, en général, fréquentées de façon très irrégulière. La fréquenttaion se concentre principalement vers midi et le soir, tandis que dans l'intervalle elle tombe à peu près à zéro. Malgré cela, l'exploitation doit être toujours prête à recevoir les clients, ce qui engendre des frais élevés.

3. La nécessité de locaux et de personnel importants. — Le caractère des exploitations d'hôtels et de cafés-restaurants considérées comme lieux de séjour, influence la charge de frais autrement importante que l'irrégularité des recettes. A l'opposé de ce qui se produit dans les magasins, le client des cafés-restaurants ne se contente pas d'effectuer un achat, mais de consommer; il vient le plus souvent surtout pour se trouver en société. Il sait que, pour une commande de quelques centimes, il a le droit de rester autant qu'il lui plaira. Tout le temps que dure son séjour, la place qu'il occupe ne pourra être utilisée d'autre manière. C'est pourquoi la recette moyenne journalière par siège n'est que de fr. 1.19 et le chiffre d'affaires par personne occupée et par heure d'exploitation de fr. 1.67 seulement.

4. La longue durée de présence. — Pour obtenir cette recette moyenne de fr. 1.19 par siège, l'exploitation de café-restaurant a dû rester ouverte jusqu'à minuit, ce qui, de nouveau, a une influence défavorable sur les frais d'exploitation.

5. Les frais de matériel importants. — Le service des clients revêt, dans les cafés-restaurants, une autre forme que dans les magasins. L'inventaire qui doit être à leur disposition occasionne des frais d'entretien, de réparations et d'amortissements qui représentent une part importante des frais d'exploitation, soit de 10 à 12 pour 100 en chiffres ronds.

6. Le fort investissement de capitaux. —

Dans la branche des hôtels et des cafés-restaurants, une forte proportion de capitaux investis, par rapport au chiffre d'affaires, est nécessaire; le capital placé ne se renouvelle que tous les deux ou trois ans, tandis que, dans le commerce, c'est plusieurs fois par année qu'il tourne. Ce financement important a eu les conséquences néfastes que nous analysons ci-dessous:

a) Les valeurs immobilisées absorbent de 92 à 95 % des capitaux nécessaires, ce qui a pour conséquence de porter les frais fixes d'entretien et d'amortissement, qui ne dépendent pas de la marche de l'exploitation, à un niveau élevé. Ils représentent environ 20 % des dépenses de l'exploitation et 9 % du chiffre d'affaires.

b) L'importante mise de fonds exige des prélèvements très élevés sur le marché des capitaux. Le financement des exploitations ne comprend qu'une faible part de moyens propres, tandis que les capitaux étrangers représentent le 75-85 % du capital total. Il en résulte une charge financière fixe, indépendante de la marche de l'exploitation, dont la quote-part atteint le 23 % des dépenses de l'exploitation ou le 11 % des recettes. Si nous considérons la charge financière et immobilière dans son ensemble, nous arrivons au pourcentage considérable de 45 à 50 % des dépenses de l'exploitation et 20 à 25 % des recettes d'exploitation.

Paysan, aide-toi!
Achète un billet de la loterie pour la création d'un Fonds suisse en faveur des montagnards
Le billet Fr. 2.-
chaque liasse de 10 billets gagne un lot.
Premier lot Fr. 80,000.-
En vente au bureau du journal.

Emprunt de défense nationale

L'Union suisse des paysans publie l'appel suivant en faveur de l'emprunt de défense nationale:

« L'heure est grave! Les grandes puissances européennes ont repris leur course aux armements. Désirs de suprématie, méfiance réciproque, révolutions, projets bolchévistes, tels sont autant d'éléments d'insécurité qui commandent impérieusement la prudence aux peuples. Si nous n'avons pas perdu tout espoir de voir les nations s'arrêter au bord de l'abîme, nous savons cependant que le meilleur garant de notre neutralité réside dans notre défense nationale.

Les méthodes de la guerre moderne, avant tout les attaques aériennes, exigent de nouveaux moyens de défense. La Confédération entend en doter notre armée, et l'Assemblée fédérale a ouvert à cet effet un crédit de 235 millions de francs. Les ressources nécessaires doivent être fournies par des emprunts. Il sera procédé, à la fin de septembre, à l'émission d'une première tranche de 80 millions de francs de cet emprunt; l'émission aura lieu en titres qui, pour être accessibles à tous, ont été fractionnés jusqu'à 100 francs, et qui porteront un intérêt de 3 %. Le paiement peut s'opérer en dix acomptes mensuels. Le remboursement de l'emprunt s'effectuera dans l'espace de dix ans, à sa pleine valeur nominale.

Chaque citoyen suisse digne de ce nom, aura à coeur d'acquérir des titres de cet emprunt, titres qu'il proportionnera à sa fortune et à son revenu. Le petit paysan et même l'agriculteur peu aisé pourront, par le versement d'acomptes mensuels de dix francs, acquérir un titre de cent francs. Nous attendons des paysans et de leurs organisations qu'ils prouvent, par des actes, que la Confédération peut compter, à l'heure du danger, sur leur esprit de sacrifice ».

*
**

Un comité d'action en faveur de l'emprunt de défense nationale s'est constitué à Bâle-Campagne, sous la présidence de M. le Dr Gschwind, conseiller d'Etat. Il organise le 27 septembre, à Liestal, une grande manifestation populaire.

LOTERIE
en faveur de
l'Hôpital-Infirmerie du District de Monthey

C'est avec plaisir que nous apprenons qu'une loterie vient d'être organisée en faveur de l'Hôpital-Infirmerie du district de Monthey, avec l'agrément du Conseil d'Etat du canton du Valais.

Le premier lot est d'un montant de 200 mille francs.

Cinquante mille billets seulement, au prix de fr. 20.—, sont mis en vente. Ces billets sont groupés en 5,000 carnets de dix billets et chaque carnet aura au minimum un billet gagnant.

Des chances extraordinaires sont offertes aux acheteurs, puisque, malgré le petit nombre de billets mis en circulation, il y aura une totalité de 5572 lots.

Il est inutile d'ajouter que tous les lots sont en espèces et que les billets gagnants seront immédiatement remboursés le lendemain même du tirage de la loterie. Ce tirage interviendra au plus tard le 15 mars 1937.

Organisée par des spécialistes, sous un contrôle extrêmement sévère, et avec l'autorisation du Conseil d'Etat du canton du Valais, cette loterie offre toutes les garanties désirables de sûreté, de sérieux et de contrôle.

Cette loterie, dont le but philantropique n'échappe à personne, paraît offrir un ensemble d'avantages que l'on n'a jamais vus réunis à ce jour:

1. Quantité restreinte de billets mis en vente (50 mille).
2. Nombre considérable de lots (5572).
3. Chance maximum de gain.
4. Premier lot: fr. 200,000.
5. Billets au prix raisonnable de fr. 20.— le billet séparé ou fr. 200.— la série complète garantissant à l'acheteur au moins 1 lot.

Appréciez les chances de gain qui vous sont offertes et n'attendez pas qu'il soit trop tard pour commander vos billets. En effet, 5000 carnets de dix billets sont vite vendus et les retardataires risqueront, mais un peu tard, de regretter la lenteur qu'ils auront mise à se décider.

Il est rappelé encore que la date du tirage est fixée au plus tard au 15 mars 1937. On peut se procurer des billets **sans frais:**

1. au Bureau de la Loterie de l'Hôpital de Monthey à Monthey;
2. en envoyant au compte de chèque postal IIc 695, le montant des billets désirés;
3. en écrivant au bureau de la Loterie de l'Hôpital de Monthey à Monthey, qui enverra les billets commandés contre remboursement.

SUISSE

La XVme journée des Suisses à l'étranger

Samedi et dimanche a eu lieu, à Montreux, la XVme journée des Suisses à l'étranger. Présidée par M. le prof. Latt, elle fut animée de discussions intéressantes. On entendit divers exposés sur l'emprunt de défense nationale et la taxe militaire des Suisses à l'étranger. La question de la Colonie suisse en Espagne donna lieu à un échange de vues de brûlante actualité.

La journée se termina par un dîner servi à l'Hôtel Excelsior.

Hier dimanche, divers rapports furent présentés en séance à laquelle assistait M. le conseiller fédéral Motta, chef du Département politique.

A l'issue de cette assemblée, les conclusions suivantes (résumé des voeux) ont été acceptées:

1. Nous demandons à nos autorités de faire tout ce qui dépend d'elles, non seulement pour maintenir, mais pour multiplier les accords spéciaux concernant la protection de change de stagiaires.

2. Dans les pays où la situation du travailleur suisse est particulièrement difficile et délicate ,nous voudrions qu'un contact très étroit et très suivi de la colonie avec les consulats, permette:

a) aux travailleurs suisses d'être toujours renseignés très exactement sur les droits et les obligations qui découlent de sa situation spéciale;

b) aux consulats d'intervenir rapidement dans tous les cas où il y a violation des accords spéciaux ou des traités d'établissement.

3. Nous voudrions que dans les traités de de commerce avec l'étranger, on fasse de plus grands efforts pour tenir compte des intérêts des Suisses à l'étranger.

4. En présence du nombre toujours croissant de Suisses obligés de rentrer au pays et qui cherchent en vain du travail, nous voudrions que l'on examine à fond et que l'on mette en vigueur sans tarder toutes les mesures capables de les intégrer dans la main-d'oeuvre indigène.

5. Nous demandons qu'un soutien moral et matériel plus efficace soit accordé au Secrétariat des Suisses à l'étranger, afin de lui permettre de développer davantage les branches de son activité qui contribuent directement ou indirectement à consolider la position des travailleurs suisses à l'étranger.

Pour souscrire à l'emprunt de défense nationale

Dans sa séance du 8 septembre 1936, le Conseil fédéral a autorisé le Département fédéral des finances et des douanes à accepter des souscriptions à l'emprunt de défense nationale sous forme de dépôts en compte à terme, lorsque le montant de la souscription est de dix mille francs ou d'un multiple de ce chiffre.

Les dépôts en compte à terme ont le caractère d'une simple créance en compte et ne sont ainsi pas assimilés aux valeurs cotées quant à l'application des dispositions du C.O. relatives à l'établissement des bilans. Ces dépôts portent intérêt au taux de 3 % l'an; ils sont remboursables en dix annuités égales, dont la première échoit à la fin de la troisième année. Les conditions du prospectus du 4 septembre 1936 s'appliquent par analogie aux dépôts en compte à terme.

Ces dépôts sont cessibles; ils peuvent être remis en nantissement à la caisse de prêts de la Confédération qui consentira, au taux lombard officiel de la Banque nationale suisse, des avances pouvant atteindre le 90 % de la valeur nominale du dépôt. Ils ne sont pas cotés; ils ne sont donc pas échangeables contre des titres. Le paiement des intérêts et des annuités se fera à la même échéance que celui des coupons et des annuités de l'emprunt. Il sera fait en plein droit à la personne qui est titulaire du dépôt dix jours avant l'échéance. La banque nationale suisse à Berne est chargée du service de ces dépôts.

Aucune disposition légale n'empêche les titulaires de dépôts en compte à terme de porter ces dépôts au pair dans leur bilan annuel. Cette faculté est laissée tant aux banques qu'aux sociétés d'assurances aux caisses de pension et de prévoyance et à toutes les entreprises soumises aux dispositions du C.O. relatives à l'établissement des bilans.

Les souscriptions sous forme de dépôts en compte à terme sont reçues par tous les domiciles de souscription à l'emprunt de défense nationale. La souscription se fait au moyen d'un bulletin de souscription à l'emprunt, qu'il suffit de munir de la mention « dépôts à terme ».

La quatorzième journée de la Fédération catholique genevoise

Les catholique genevois se sont réunis hier dimanche, pour leur grande assemblée annuelle. Le ravissant village de Compesières avait été choisi comme lieu de rassemblement.

Devant une foule considérable, M. le préfet Maurice de Torrenté parla de l'autorité dans la famille.

L'orateur, après avoir dit ce qu'avait d'excessif l'autorité du chef de famille dans l'antiquité et l'insuffisance de cette autorité dans les temps modernes, montra que cette autorité nécessaire, était basée sur le droit naturel et que dans la famille, l'autorité devait être tempérée par l'amour et la charité.

Puis il exposa la nécessité de protéger la famille en assurant au père un salaire familial permettant à la mère de se consacrer à son foyer.

Le discours de M. de Torrenté obtint un très vif succès et ses nombreux auditeurs ne lui ménagèrent pas leur sympathie par des applaudissements chaleureux.

CANTON DU VALAIS

Clôture du cours pour directeurs de chant

Sous le haut patronage du Département de l'Instruction publique, la Fédération des chanteurs du Valais et la Société valaisanne d'Education organisaient à Sion, un cours de huit jours pour directeurs de chant. Ce cours confié à nos deux éminents chefs de choeurs valaisans, MM. le chanoine Broquet et G. Haenni ,fut en tous points un grand succès. Tous les participants de plus en plus nombreux, sont unanimes à le déclarer. La tâche n'était pas aisée. En effet, en si peu de temps, orienter vers la réalisation pratique: la phonétique, l'émission, la diction, la grammaire, la syntaxe et la composition de la musique, le solfège, le chant grégorien, la technique de la direction chorale, l'expression, l'interprétation, l'étude d'une douzaine de choeurs, des principes de liturgie, etc. etc., nous paraît un record, si nous nous basons sur les résultats obtenus, car vendredi soir, dans les jardins de l'Hôtel de la Planta, les organisateurs conviaient le public sédunois accouru nombreux à une audition ,dont la direction de quelques choeurs fut confiée à l'un ou l'autre des participants. Relevons en passant, deux oeuvres religieuses de M. Broquet, une chanson à boire, de M. G. Haenni. Hardi! paysans, de M. A. Parchet, etc. etc.

Les deux professeurs ,visiblement entourés de sympathie et d'affection, furent fleuris et applaudis copieusement; puis une réunion familière réunissait dans la grande salle de l'Hôtel organisateurs, directeurs, chanteurs. A la table d'honneur, on remarquait aux côtés de M. Paul Kuntschen, président de la Fédération, M. le Dr Lorétan, chef du Département de l'instruction publique, et le préfet Thomas, président de la Société valaisanne d'Education, M. Varone, secrétaire du comité central, M. Exquis, vice-président de la commune de Sion, accompagné du conseiller Hermann, les délégations de la Chorale sédunoise et du Maennerchor.

Chacun prit la parole pour exprimer sa satisfaction des progrès lents mais réels du chant dans notre canton, et pour ressortir l'importance des cours de directeurs.

Au milieu de la soirée, M. Défago, solennel et éloquent, se fit l'interprète des chanteurs pour adresser en termes émus les sentiments d'admiration et de reconnaissance à MM. Haenni et Broquet et offrit à chacun d'eux un souvenir avec inscription ,touchant témoignage de gratitude. M. Haenni lui répondit en termes chaleureux et exprima sa satisfaction de l'excellent esprit, dont les participants furent animés, exalta le rôle moral social et patriotique du beau chant et par de doctes conseils, engagea vivement les jeunes directeurs à s'unir et à poursuivre leur tâche souvent ingrate mais combien idéale pour le plus grand bien de notre pays.

Puis, une soirée récréative, où M. Kuntschen sut par sa gaieté, son verbe jovial, découvrir des solistes aux productions variées, où l'humour, la bonne chanson populaire de nos aïeux se donnaient la main. Les meilleurs crûs ,généreusement offerts par la commune de Sion et la Fédération surent rapidement élever et unir à un diapason très élevé les voix et les coeurs, dans une atmosphère de cordialité et de gaieté et d'entrain.

Puissent de tels cours s'organiser souvent pour le rapide développement du chant, — cet art par excellence — dans notre canton.

P.

Fête conservatrice à Conthey

La fanfare conservatrice « La Persévérante » a fêté, hier, dans l'allégresse et dans la dignité, le 25me anniversaire de sa fondation.

La bannière, entourée des trois autres bannières des musiques de Conthey, d'Ardon et de Vétroz flotta dans les rues, haute et fière au milieu des acclamations d'une foule de conservateurs du district de Conthey, accouru à Plan-Conthey, pour témoigner aux vaillants musiciens leur sympathie et leur admiration.

MM. les conseillers d'Etat Pitteloud et Escher, M. Raymond Evéquoz, le préfet Coudray et tous les chefs conservateurs assistaient à cette grande manifestation.

A travers les rues décorées, la nombreuse phalange défila compacte et imposante pour se rendre à l'emplacement de fête où M. le président Camile Papilloud lui adressa une cordiale et vibrante bienvenue. Proclamé major de table, M. le conseiller Jean Evéquoz anima l'assemblée par son entrain et son éloquence.

Avec beaucoup de coeur, M. Maxime Evéquoz, président du parti, félicita la Persévérante pour ses succès musicaux et sa fidélité au drapeau. Puisse-t-elle continuer dans l'avenir, à être le symbole de l'union de tous les conservateurs contheysans.

MM. Raymond Evéquoz, député, Cyrille Pitteloud, conseiller d'Etat, Escher, conseiller d'Etat, le préfet Coudray, M. J. Desimoz, M. Etienne Germanier, étudiant en droit, apportèrent à leur tour leurs félicitations à l'heureux jubilaire. Puis, des diplômes furent remis aux fondateurs de la Société.

Les sociétés de musique firent entendre leurs sons harmonieux et la fête se termina comme elle avait commencé, enthousiate mais digne.

Parfaitement organisée par le comité, elle restera un souvenir inoubliable dans les coeurs et un hommage de reconnaissance doit être déposé au pied de M. Amédée Fumeaux, président et Eugène Gaillard, directeur de la Société.

Réunion de l'Union des industriels valaisans à Brigue

Les industriels valaisans ont tenu, samedi, à Brigue, leur assemblée générale annuelle. Comme d'habitude, ils étaient venus en grand nombre à cette réunion qu'ils aiment, et où ils ont l'occasion de se rencontrer et de se connaître personnellement en dehors des soucis d'affaires et des tracas quotidiens.

La séance administrative eut lieu sous la présidence de M. Armand Contat. Celui-ci, dans son rapport, parla du chômage, montrant à quel point cette question devenait grave et insistant sur la complexité d'un problème qui se rattache à toute notre économie nationale. Il exprima l'avis que, si d'autres moyens sont possibles et même nécessaires, pour un pays aussi tributaire de l'étranger que le nôtre, les efforts devaient être tendus d'une façon constante vers l'augmentation ou au moins le maintien de nos exportations.

Les industriels applaudirent chaleureusement ce rapport de leur cher et vénéré président qui, malgré son âge, dirige l'Union avec tant de compétence et d'allant.

Le rapport de gestion et les comptes furent présentés par le nouveau secrétaire de l'Union, Dr Etienne Bruttin, et furent approuvés.

Après avoir confirmé le comité dans ses fonctions, les questions graves furent abandonnées et on s'en alla déguster un apéritif de choix.

Au banquet, excellemment servi à l'Hôtel Couronne et Poste, on notait la présence de M. Escher, conseiller d'Etat, de M. Walther Perrig, président de la Chambre de Commerce, des autorités de Brigue et Naters.

Au dessert, M. Dewilde, au nom des industriels de la région de Brigue, souhaita la bienvenue aux assistants et M. Contat, après avoir salué les invités, dit à M. Louis Couchepin, le très zélé et compétent secrétaire de l'Union qui se retire, les regrets et les remerciements du comité. Au nom des industriels, il lui offrit en souvenir de ses cinq ans de collaboration, une fort jolie gravure ancienne.

Puis M. Escher apporta le salut du gouvernement aux industriels, groupe moins important, dit-il, par le nombre que par le rôle qu'il joue dans notre canton, apportant leur gagne-pain à des milliers de familles. Il dit en particulier son intention de collaborer autant que possible avec les milieux économiques pour arriver à remédier aux effets de la crise pour rétablir des finances saines. Il exprima, en terminant, l'espoir que l'emprunt pour la défense nationale trouve sinon de grosses sommes, du moins de nombreux souscripteurs en Valais. Ce discours ferme et compréhensif du chef du département des finances fut accueilli avec beaucoup de satisfaction par les industriels qui l'applaudirent vivement.

Puis, ce fut la promenade à Blatten, par cette route si peu connue et pourtant si belle, l'arrivée vers les mazots, la charmante réception, là-haut, la raclette aux sons de l'accordéon de M. Kneissel.

Redescendus à Brigue, les industriels furent encore les hôtes de la Société de Développement de Brigue. Ils sont repartis, enchantés de l'accueil que leur avait réservé les industriels de la région Brigue-Viège, et remerciant MM. Peter et Dewilde d'avoir si excellemment organisé cette journée.

Accidents

Une auto tombe de 300 mètres

Un grave accident s'est produit sur la route du Grand St-Bernard, non loin de Liddes, dimanche, vers 18 h. 30.

Une automobile d'un garage de Martigny, conduite par le chauffeur John Rouiller, a manqué un virage. Elle est venue s'abattre trois cents mètres plus bas.

Deux de ses occupants ont été tués sur le coup. Ce sont: MM. Gabriel Troillet, avocat, à Martigny-Ville et Robert Yost, horloger à Martigny-Ville également.

Le chauffeur a été relevé par un camion de la maison Alberto et conduit à l'hôpital. Il s'en tire avec une commotion cérébrale et une fracture du bras. Il a déclaré qu'une pièce de la direction de la voiture avait dû se briser. L'automobile avait été louée à 14 heures, à Martigny-Ville pour une course à Bourg-St-Pierre.

M. Gabriel Troillet

La mort du jeune avocat Gabriel Troillet, de Martigny, a causé en Valais une très vive émotion.

Il avait chassé pendant plusieurs jours dans la région de Bourg-St-Pierre. Sa chasse avait été fructueuse et pour descendre son gibier, dont un chamois, il avait téléphoné à M. Rouiller, garagiste, de venir le chercher au chalet de sa famille près de Bourg-St-Pierre.

Quelques instants après, un tragique accident l'enlevait à l'affection des siens et de ses amis.

M. Gabriel Troillet était âgé de 32 ans. Il était le fils de M. Louis Troillet, président du Tribunal de Martigny.

Ses études de droit faites à l'Université de Fribourg, il avait passé avec succès ses examens d'avocat et s'était établi à Martigny.

Fervent politicien, il s'occupa de la jeunesse conservatrice et devint vice-président de la Fédération des jeunesses conservatrices bas-valaisannes.

Aux dernières élections législatives, le parti conservateur le porta comme candidat député, mais il échoua pour quelques voix. Cet échec n'enleva en rien son ardeur combative et il eut été certainement appelé à jouer un rôle.

M. Gabriel Troillet était un camarade joyeux, un avocat intelligent et habile.

Ses compatriotes et ses amis le pleurent.

A sa famille si cruellement éprouvée, nous présentons nos condoléances.

Chronique agricole

La stérilisation du jus de fruits et de raisins

Le cidre doux et le moût sont de purs jus de fruits, stérilisés au sortir du pressoir. Ils sont sans alcool. Ils contiennent tous les principes du fruit: sucre, acides, sels, vitamines. Aussi nourrissant que le lait, ils sont incomparablement supérieurs aux limonades et boissons artificielles de toutes sortes, dépourvues de valeur nutritive. C'est donc une boisson idéale pour les ouvriers astreints à un dur labeur, pour les dames, les enfants et pour tous.

Pour conserver le jus sortant du pressoir doux, il faut en empêcher la fermentation. La fermentation décomposerait le sucre fruitier en alcool et en acide carbonique. De cette façon le sucre fruitier qui donne au jus une si grande valeur alimentaire disparaitrait pour être remplacé par l'alcool, bien inférieur à tous les points de vue pour l'homme et surtout pour les enfants. La stérilisation a pour but de tuer les germes contenus dans le liquide qui provoquent la fermentation. Ces germes ne peuvent vivre qu'à une température de 5 à 65 degrés centigrades. L'extermination a lieu pour une température supérieure, toutefois il y a lieu de ne pas dépasser 80 à 85 degrés centigrades.

COMMENT PROCEDER:

a) **Les fruits** doivent être bien mûrs et surtout en très bon état, c'est-à-dire ne pas commencer à pourrir. On peut ainsi les laisser reposer quelques jours avant de presser. Pour le cidre de pommes, on recommande un mélange de pommes douces et acides. Pour les poires on préfère les sortes tardives. Un mélange égal de pommes et de poires donne une boisson excellente et ces mélanges ont en outre la propriété de donner une clarification naturelle plus rapide.

Pour la préparation de vins doux, il est préférable de prendre les plants plutôt acides tels que: la rèze, le muscat, le gouet ou un mélange de ces raisins qui donne une boisson meilleure à cause de leur acidité. Les raisins mal mûrs ou de vignes mal exposées sont recommandés. Ils donnent une boisson agréable se clarifiant très vite.

Aucun fruit pourri ou blet ne devrait passer par le broyeur et le pressoir.

b) **Lavage.** — Le fruit doit être lavé pour être partiellement débarrassé des ferments qui sont à la surface et des débris de terre et des souillures.

c) **Broyage.** — Les pommes et les poires sont écrasées au moyen d'un broyeur composé de cylindres de granit ou de bois. Pour obtenir un rendement en jus maximum, il est nécessaire de procéder à deux broyages successifs. Avant le pressurage, laisser les fruits exposés à l'air pendant quelques heures pour donner au jus une coloration plus marquée.

d) **Pressurage.** — Il est préférable que le pressoir soit tel que le jus n'entre pas en contact avec le fer car il noircirait. On procèdera à deux ou trois pressées successives.

Pour éliminer immédiatement les particules grossières qui se trouvent dans le jus, on peut procéder à un premier filtrage en plaçant à la sortie du pressoir un sac de toile fine ou un morceau de futaine ou de flanelle disposé dans une petite corbeille en osier.

Pour les moûts procéder au même filtrage et, où l'on veut seulement une petite quantité stérilisée, prélever le jus lorsqu'il devient clair au pressoir.

Lutte contre le gel

La commission pour la défense des cultures contre le gel s'est réunie le 11 septembre à Sion, en vue de prendre certaines décisions concernant les appareils de chauffage — chaufferettes — pouvant être envisagées comme moyen de lutte efficace contre le gel.

Pour permettre au public de se documenter sur cette question d'importance capitale pour notre région, il fut décidé que la Commission participerait à l'Exposition d'horticulture qui aura lieu du 3 au 11 octobre prochain, à l'occasion de la Fête des Vendanges, et cela sous forme d'un stand, où seront exposés les différents modèles existants plus ceux conçus et en construction par les artisans valaisans, confédérés ou étrangers.

Les constructeurs s'intéressant à la question et désirant présenter leurs modèles sont expressément invités à s'inscrire à: Commission pour la lutte contre le gel, M. Michelet, à Châteauneuf. Ignorant les noms des constructeurs ayant mis au point des appareils de ce genre, le présent communiqué doit être considéré comme une invitation personnelle à chacun d'entr'eux. Le délai d'inscription expire le 25 septembre 1936.

Outre cela, il est prévu une démonstration pratique et publique de ces appareils, démonstration à laquelle toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées, et qui aura lieu le 10 octobre 1936, à Sion. L'emplacement sera indiqué ultérieurement.

Les constructeurs auront à fournir, pour la démonstration pratique, un appareil identique à celui exposé, ainsi que le combustible nécessaire. Ils seront priés aussi de faire valoir leur appareil en donnant les explications nécessaires concernant le prix, la consommation à l'heure, la durée de combustion avec une seule charge, la régularité d'une marche assurée, sans extinction par les courants, si possible le développement calorique, le nombre d'appareils nécessaires à l'hectare, et le mode d'emploi (allumage, tirage, etc.).

L'emplacement à l'Exposition est mis gratuitement à la disposition des constructeurs.

Commission pour la défense des cultures contre le gel.

Chronique Locale.

Un gros procès

Mardi s'ouvrira au Tribunal d'Hérens-Conthey, qui siégera pour la circonstance, au hall de gymnastique, à Sion, un procès sensationnel. En effet, le 18 novembre 1934, une grande bagarre avait éclaté à Ayent entre deux clans politiques rivaux et se terminait bientôt par une fusillade, au cours de laquelle il y eut plusieurs blessés et deux morts: Alfred Chabbey et Edouard Rey.

M. l'avocat Joseph Rossier représentera le ministère public, et les avocats Vincent Roten, Crittin, Evéquoz, Papilloud, Dr Jérome Roten, Quinodoz et Imhof défendront les accusés et les familles des victimes.

La Kermesse de l'Harmonie

L'Harmonie municipale de Sion a pu constater samedi et dimanche, la sympathie dont elle jouit dans la cité.

Un public dense assista à sa kermesse, parfaitement organisée dans les jardins de l'ancien immeuble Gilliard et Cie, actuellement propriété de M. Gaspard Nigg.

Les jeux les plus distrayants et les plus variés, une cantine bien garnie, un orchestre animé maintinrent la joie et la gaieté

Sports

Football

Les jeunes gens désirant faire partie de la section des « juniors » du F.C. Sion sont priés de s'inscrire immédiatement auprès du comité du F.C. Sion, case postale.

DANS LES SOCIÉTÉS

C. A. S. Groupe de Sion

Samedi et dimanche 19 et 20 septembre, course des séniors à Pierre-à-Voir.

S'inscrire au Stamm ou chez Gaillard.

TSF

TELEDIFFUSION

Sottens

Mardi 15 septembre

6.00 Stuttgart-Düsseldorf: Gymnastique — Concert matinal.
6.50 Paris PTT: Revue de la presse.
10.00 Grenoble: Orchestre radio.
11.00 Rennes: Concert symphonique .
12.00 Sottens.
13.25 Limoges: Concert.
14.00 Lyon la Doua: Disques, vingt minutes à Vienne — Cours .
15.30 Lyon la Doua: Concert d'orchestre — Bourse.
16.59 Sottens.
22.30 Paris PTT: Radio-journal et disques de danse.
23.00 Vienne: Musique de danse, orchestre jazz Eisele.

Mercredi 16 septembre

6.00 Stuttgart-Berlin: Gymnastique — Concert matinal.
6.50 Paris PTT: Revue de la presse.
10.30 Rennes-Limoges: Musique variée et concert symphonique.
12.00 Sottens.
13.25 Montpellier: Concert.
14.00 Lyon la Doua: Vingt minutes à la Cour de Versailles (disques).
15.30 Lyon la Doua: Concert d'orchestre.
16.59 Sottens..
22.30 Milano: Concert d'orchestre.
23.00 Milano: Informations et musique de danse.

Jeudi 17 septembre

6.00 Stuttgart-Dresden: Gymnastique - Concert matinal.
6.50 Paris PTT: Revue de la presse.
11.00 Strasbourg: Concert d'orchestre.
12.00 Sottens.
13.30 Bordeaux: Concert d'orchestre.
14.00 Lyon la Doua: Musique enregistrée.
14.30 Lyon la Doua: L'heure des enfants.
15.30 Lyon la Doua: Concert d'orchestre.
16.59 Sottens.
22.30 Berlin: Musique de danse.
24.00 Francfort: Concert nocturne.

Vendredi 18 septembre

6.00 Stuttgart-Danzig: Gymnastique — Concert matinal.
6.50 Paris PTT: Revue de la presse.
11.00 Bordeaux: Concert d'orchestre.
12.00 Sottens.
13.25 Grenoble: Concert d'orchestre.
14.00 Lyon la Doua: Musique enregistrée, petites pièces pour piano.
15.30 Lyon la Doua: Concert depuis le Palais de la foire.
16.59 Sottens.
22.30 Paris PTT: Dernières nouvelles.
22.45 Radio Paris: Concert orchestral de nuit.

Samedi 19 septembre

6.00 Stuttgart-Breslau: Gymnastique — Concert matinal.
6.50 Paris PTT: Revue de la presse.
11.00 Toulouse: Concert symphonique.
12.00 Sottens.
13.25 Vienne: Concert d'orchestre et disques.
14.30 Lyon la Doua: Musique enregistrée.
15.30 Lyon la Doua: Concert d'orchestre.
16.59 Sottens.
22.50 Lyon la Doua: Informations et disques

Dernières nouvelles

Après la visite en France du général Rydz-Smigly

La visite en France du général Rydz-Smigly s'est terminée par la conclusion d'un accord de caractère militaire. Cette détente des relations franco-polonaises, à laquelle le général Gamelin avait déjà travaillé lors de son récent séjour à Varsovie sera accueillie avec plaisir. Entre les deux pays, le malentendu ne pouvait d'ailleurs être que passager. Trop de liens les unissent depuis la résurrection de l'Etat polonais.

Il est remarquable que, là où des hommes politiques avaient brouillé les cartes, ce soient des militaires qui réparent les dégâts. Quelles avaient été, en effet, les raisons du refroidissement? A Paris, la crainte suscitée par le pacte germano-polonais et, à Varsovie, la peur causée par le pacte franco-russe, tous deux créations de politiciens en mal d'idées.

Le nouveau protocole entre les deux capitales consiste surtout en un effort, de la part de la France, pour équiper la Pologne au point de vue de sa défense nationale. Un crédit de deux milliards est consenti au gouvernement de Varsovie pour permettre à celui-ci de moderniser et perfectionner ses armements.

La presse italienne qu'intéresse beaucoup le nouvel accord, se dit en mesure de donner des informations sur la portée de celui-ci. Les journaux précisent que les fournitures de matériel de guerre à la Pologne consisteront surtout en appareils Pothez 54 et Bloch 220, de canons de 155 mm., de sous-marins de 1300 et 1700 tonnes. La Pologne construira des chars d'assaut et son armée sera réorganisée sur le modèle de l'armée allemande.

Faut-il voir là une phase nouvelle de la course aux armements? Il faut y voir surtout l'expression d'une légitime inquiétude en présence de la remilitarisation forcenée du Reich et un désir de sauvegarde contre celui-ci non moins légitime. Le renouveau d'amitié franco-polonais, même sous la forme militaire qu'il revêt simplement aujourd'hui (peut-être n'est-ce qu'une simple étape vers une alliance politique), est donc utile au maintien de la paix, car il va de soi que l'Allemagne ne tentera guère de mauvais coup si elle se sent surveillée à l'est et à l'ouest par deux puissances unies.

R. Br.

L'Opéra de Paris en feu

Un incendie a éclaté dans les bâtiments administratifs de l'Opéra de Paris. Grâce à l'intervention des pompiers, le feu put être maîtrisé. Les dégâts s'élèvent à 1 million.

La guerre en Espagne

La belle ville de St-Sébastien, séjour d'été des rois d'Espagne et de toute l'aristocratie espagnole, est tombée aux mains des troupes du général Mola.

Avant d'évacuer la ville, les communistes mirent le feu aux maisons, malgré l'ordre donné par le gouverneur Ortega.

Les gouvernementaux battent en retraite sur Bilbao.

L'entrée des troupes rebelles dans St-Sébastien fut émouvante. Les bannières rouges et or flottaient aux édifices publics et le colonel Béorlaguy, le vainqueur d'Irun, blessé à la jambe au cours d'un combat, défila en automobile dans la ville.

Un discours d'Hitler

Au congrès naziste de Nuremberg, le führer Hitler adressa un vibrant appel à la jeunesse allemande qui, aujourd'hui, ne s'enivre plus de bière, mais qui est devenue une race vigoureuse ,racée.

Puis il proclama sa ferme volonté de lutter jusqu'au bout contre le bolchévisme.

Une Europe dominée par le communisme serait condamnée à disparaître.

Et le discours de Delbos

A Bergerac, M. Delbos, ministre des affaires étrangères de France, a défendu la politique française et l'alliance polonaise. — Puis il a justifié l'attitude de la France dans les affaires d'Espagne.

Concours romand du meilleur chanteur amateur

Le comité d'organisation du concours romand recevra encore pendant quelques jours, jusqu'au 18 septembre, au Théâtre municipal de Lausanne, les inscriptions pour les éliminatoires prévues dans plusieurs villes romandes. Il est recommandé aux concurrents de ne plus tarder à signer leur inscription.

Une lettre-circulaire avertira chaque participant des heures et lieux du concours. Le concours final aura lieu à Lausanne les 8, 9, 10 et 11 octobre, au Théâtre.

LES INDÉSIRABLES...

Trotzky et sa femme, dont le gouvernement norvégien vient de décréter l'internement.

« **La Patrie Suisse** » du 12 septembre (No 37). — Dans ce numéro débute la publication d'un nouveau roman d'aventures, adapté de l'anglais par Michel Epuy: Le Filon. — L'élevage en Suisse: «Les Franches-Montagnes», par M. Roch. — Le jeune homme obligeant, nouvelle par E. Gril. — Le tir à l'arbalète, reportage de Ch. Egli. Son premier film, conté par Dupont de Tervagne. — Economie électrique et nationale, par H. Demierre. — Actualités: Le premier congrès national de la J.O.C., à Genève; à Schüpfheim, sur les lieux de la catastrophe; les championnats du monde cyclistes et les championnats internationaux de tennis, etc.

PENSÉES

Celui qui se fait applaudir en parlant contre les vices est un charlatan: il devrait ne provoquer que le remords.

Ne négligez pas vos tombes

Confiez leur entretien complet ou partiel à

Jules Wuest

HORTICULTEUR-FLEURISTE - SION

ROUTE DE L'HÔPITAL -:- Tél.: Magasin 4.11; Etablissement 6.38

APRES LE RAID AERIEN AU-DESSUS DE L'ATLANTIQUE

L'aviateur Dick MERRILL (à gauche) et l'acteur Harry RICHMANN.

VARIÉTÉS

Le concours du meilleur cireur

Le cirage-crème Selecta a pris l'intéressante initiative d'organiser, à son stand du Comptoir Suisse (stand 68, halle I) le concours du meilleur cireur.

Que les aspirants à ce titre et aux récompenses qu'il comporte, n'hésitent pas à venir tenter leurs chances.

Quant à moi-même, j'irai assister au concours et je confierai volontiers mes chaussures à l'un des aspirants-champions, à condition qu'elles soient réellement cirées avec l'incomparable cirage-crème Selecta. Pourquoi n'en feriez-vous pas autant quand vous irez au Comptoir Suisse? «Elès».

Ce qui est précieux est souvent caché

Ce n'est pas toujours ce qui est visible qui offre les plus grands avantages, et ce qu'on voit du premier coup d'oeil n'est souvent que l'accessoire. Il en est ainsi, généralement, dans les circonstances importantes, et il est bon d'avoir toujours cette considération présente à l'esprit lorsqu'on fait des emplettes. C'est le meilleur moyen d'être économe dans la dépense.

Il y a des objets qui recèlent tant de valeur qu'on se rend bientôt compte, en les employant, combien leur achat est avantageux. Malgré cela, ils ne sollicitent pas particulièrement l'attention par leur apparence. Mais de telles expériences ne peuvent se faire qu'avec des articles de qualité, soit avec ceux qui portent un nom connu, car c'est l'excellence de la qualité qui fait la renommée de la marque.

Les produits de marque possèdent des qualités constantes, celles-là mêmes qui font leur renom. Les propriétés d'autres articles, au contraire, varient quelquefois. La maîtresse de maison peut donc souvent se faciliter grandement la tâche en achetant un produit de qualité, par exemple, en choisissant pour sa lessive le Persil, qui lave vraiment par lui-même, épargnant ainsi beaucoup de peine et de travail. Il s'agit là d'un cas typique de produit possédant une valeur cachée.

Piétons!

Regardez à gauche, puis à droite, avant de traverser une artère. Soyez toujours prudents aux carrefours!

1 SERIE

de notre vente

325 articles avantageux

Porte-jarretelle en broché, rose, ciel et blanc	-.95	**Porte-jarretelle** en fort satin	1.25
Soutien-gorge en charmeuse mate	1.50	**Soutien-gorge** en charmeuse monté sur satin	1.95
Ceinture en broché soie, qualité extra, crochant sur le côté	5.50	**Ceinture** en satin soie rayonne, crochant sur le côté	2.25
Chemise de jour en fin tricot fantaisie, nuances lingerie	1.75	**Chemise américaine** en fin tricot mi-laine, pr dames, nuanc. lingerie	1.95
La **Culotte** assortie, 45, 50, 55 cm.	1.75	La **Culotte** assortie, 45, 50, 55 cm.	1.95

PUNSET SA — Face à l'Hôtel de Ville — SION

MEUBLES D'OCCASION

LITS BOIS à 1 et 2 pl. complets, matelas bon crin, parfait état. — **LAVABOS-COMMODES**, dessus marbres avec et sans glace. Tables de nuit. **Armoires** à glace et sans glace. **Tables**, chaises, dessertes, bureaux, secrétaires, tables à écrire, fauteuils. **UN BILLARD RUSSE** A TROUS complet comme neuf. — **3 PIANOS DROITS, — LUSTRERIE ET SONNERIE D'HOTEL. Une magnifique salle à manger** en noyer sculpté, chaises véritable cuir. — **LITS METALLIQUES** à 2 places. **Commodes** en noyer. **Bureau américain**, chêne clair. Bibliothèques. **BELLES SALLES A MANGER MODERNES.** — Un dressoir sculpté. Canapés, divans, bureau plat. — **CHAMBRES A COUCHER COMPLETES - Salles à manger simples. — 3 BEAUX SALONS** Ls XV, noyer sculpté, tissus état de neuf. — **UN SALON** Ls. XVI sculpté bleu. — **Un BEAU SALON bois doré** Ls XV, sculpté. — **Divers Bureaux anciens**, commodes et vitrines marquetées. — **QUANTITE D'AUTRES MEUBLES OCCASION ET NEUFS. MILIEUX DE SALONS.**

On peut visiter et traiter aussi le dimanche, sur rendez-vous.

N. Albini - Montreux

No 18, Avenue des Alpes

Téléphone 62.202 — (A côté de l'Hôtel EUROPE).

Voici maintenant qu'il existe aussi une pâte dentifrice Odol non-mousseuse!

fr. 1.50

Pour satisfaire au désir d'un grand nombre de nos clients, nous lançons sur le marché, à côté de notre pâte dentifrice bien connue (formule habituelle mousseuse) une

Pâte Odol

(non-mousseuse). Comme sa sœur jumelle, elle est de toute première qualité. Tube original à fr. 1.50. (Pâte mousseuse fr. 2.— et fr. 1.25).

COMPAGNIE ODOL S.A. GOLDACH-ST.GALL

CAFE-RESTAURANT à vendre

sur bon passage, près Sierre, avec grande salle, appartement 5 pièces, salle de bains. Jeu quilles. Places attenantes. Conditions favorables.

Ecr. sous chiffre No 501, au bureau du journal.

A vendre

bas prix

Armoire

1 porte, bois m. dur, état de neuf.

S'adr. aux Annonces-Suisses Sion.

A vendre

scie multiple, en parfait état. Un costume de sortie pour officier, état de neuf. Un chien de chasse, chienne bleu d'Auvergne, très bien dressée, 2½ ans. Plusieurs motos d'occasion, état de neuf.

Ch. Rolland, Maillefer 10, **Serrières.**

A vendre d'occasion

Fourneau

de chauffage en catelles.

S'adr. à Mme Ida ROH, Maison Dayer, Sion.

A VENDRE Café avec appartements, environs de Sion, sur route fréquentée. Jeux de quilles.

A LOUER appartement 3 chambres, cuis., cave, ch. central, ch. à lessive et étendages.

On demande **à louer** appartement de 2 ch., tout confort, 1er nov. à Sion.

S'adresser **Agence A.B.C.,** Creuset, tél. 7.23.

Etude du soir

Parents!... Une chance de plus d'aider l'instruction de vos enfants: Confiez-les pour l'étude ou leçons particulières, à M. Marcel **Baechler** (diplômé).

Etude tous les soirs, de 5 à 7 h. Elèves de tout âge jusqu'à 16 ans. — S'inscrire à Epicerie Baechler, Gd Pont, Tél. 642.

A LOUER

joli local (magasin) dans grand immeuble, centre de Sion, belle vitrine, conviendrait pour bureaux.

S'adr. expédition du journal.

L'ECOLE DU PIANO

Etudes élémentaires et supérieures

Mme Bolle-Gessler

PROFESSEUR, des Conservatoires de Fribourg et Stuttgart (Classe des Maîtres)

S'inscrire: Villa Exquis, Route du Rawyl, Sion, Tél. 546

Les cours et leçons particulières recommenceront le 15 SEPTEMBRE

Permanente à l'huile-vapeur

Select american oil permanent wawes. Sécurité, simplicité — rapidité — commodité. Le seul appareil sur la place de Sion.

Renseignez-vous sur cette ingénieuse PERMANENTE chez:

Salon de Coiffure REICHENBERGER SION Téléphone 4.82

Mlle Duval reprend **son étude**

Jeune Fille

ayant diplômes français et allemand et connaissant la dactylographie, cherche place dans un bureau.

S'adr. au bureau du journal.

On ne conçoit plus aujourd'hui la concurrence sans la publicité.

Machines à écrire

Vente et Location. Rubans, carbones.

H. HALLENBARTER - SION

ETUDE

Institutrice diplômée prendrait enfants pour étude et leçons particulières.

S'adres. chez **Marthe Lorenz,** Rue des Remparts, Sion.

A LOUER, Grand Pont, pour octobre

APPARTEMENT

5 chambres avec confort, et un de 2 chambres, cuisine.

S'adr. **Jean Jost, Sion.**

Volontaire

On cherche jeune fille de 16 à 18 ans, présentant bien, débrouillarde et de toute confiance, pour aider au ménage et servir au café; pas de campagne, entrée de suite.

Adresser offres avec photos et certificats qui seront rendus, à Mme **Sylvie Cordier,** Café du Léman, **Yens** sur Morges (Vaud).

Dans famille

PENSION pour écoliers

sur demande, le dîner seulement.

S'adr. sous chiffre 39, au bureau du journal.

Leçons de piano

Mlle Leuzinger, professeur, reprendra ses cours dès le 15 septembre.

Rue du Château, SION.

Annuaire officiel

et indicateur du commerce pour le Canton du Valais

1936

livré avec une carte au 1:100,000 -- PRIX Fr. 2.50

En vente au "JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS„ Sion ou contre remboursement, port en sus

Monsieur Maurice Barman

Epicerie-Primeurs

Rue de la Dent-Blanche - SION

avise son honorable clientèle qu'il a transféré son magasin à côté, même immeuble.

Par de la marchandise absolument fraîche, il espère garder la confiance de ses nombreux clients.

Se recommande.

Pianos - Harmoniums

Vente, échange, location, **accordage,** réparations — VIOLONS, MANDOLINES, GUITARES, **ACCORDÉONS,** JAZZBANDS ::

H. HALLENBARTER

Sion

Maison suisse offre à jeune monsieur sérieux, disposant d'un petit capital

Représentation

exclusive et lucrative, év. comme emploi accessoire. Grand succès et gain assuré. — Offres sous chiffres S.A., 7327 Z., aux Annonces-Suisses S.A., Lausanne.

A LOUER

appartement de 3 chambres, cuisine, salle de bains, cave, réduit et dépendances.

S'adr. au bureau du journal.

A LOUER

appartement de 3 chambres, cuisine, cave et galetas. au 1er étage, à l'Avenue de la Gare. Location 55 francs.

S'adr. aux Annonces-Suisses Sion.

A LOUER

pour le 30 novembre, un appartement de 4 chambres, cuisine, cave, bûcher, rue des Remparts.

E. Wütrich Math., Sellier.

A vendre une belle **poussette** fr. 50.—.

S'adr.: bureau du journal.

Rôti - Bouilli - Biftecks

saucisses, saucissons, salamis. Viande fumée. Viande pr charc. de particuliers: salamis, etc. Expédition au prix du jour.

Boucherie chevaline Centrale, Louve 7, **Lausanne.**

H. VERREY.

A louer un

LOCAL

pouvant servir d'atelier ou magasin.

S'adr. au bureau du journal.

PERDU

une bâche de camion, marquée Varone.

S'adresser **Varone, Fruits, Sion.**

PERDU

une bâche rouge de camionnette, de Sion à Ardon.

Aviser contre récompense Boucherie Gachnang à Sion.

Timbres en caoutchouc

exécution soignée

Imprimerie du JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Tél. 46 SION Tél. 46

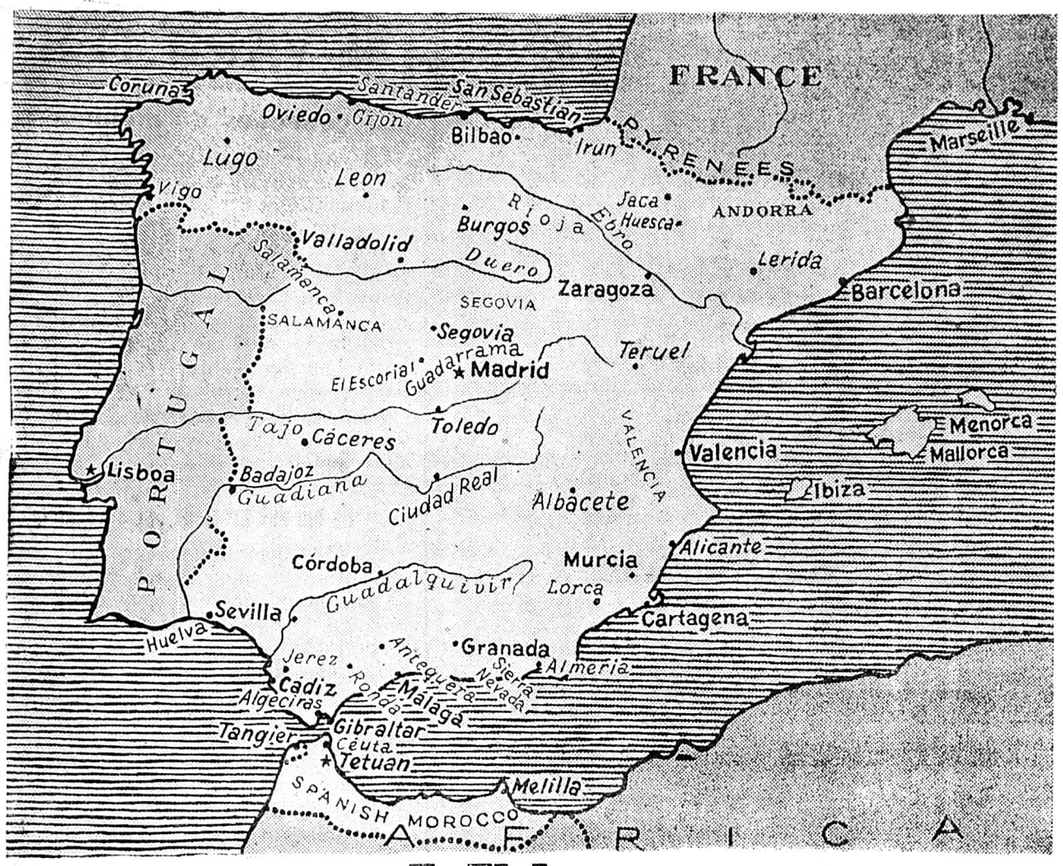

POUR SUIVRE LES TRAGIQUES ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE.

Carte générale de la péninsule ibérique.

La guerre civile en Espagne

L'offensive contre Madrid se dessine

SEVILLE. — Les colonnes du général Franco et les troupes du général Mola préparent énergiquement une offensive contre Madrid. Un officier de l'état-major du général Llano a déclaré que l'aile gauche des troupes nationalistes, qui avance sur Tolède, progresse de manière satisfaisante, tandis que l'aile droite doit manoeuvrer avec beaucoup de précautions étant donné qu'elle se trouve en face du gros des troupes gouvernementales, qui a reçu l'ordre d'arrêter la marche sur Madrid, mais il est indéniable que les contingents de troupes marocaines de l'aile droite progressent quand même et on pense que sous peu, des engagements décisifs se produiront dans ce secteur.

Le ministère de la guerre à Madrid s'est rendu compte de la situation et, depuis plusieurs jours, des renforts arrivent dans la région de Talavera. Le gouvernement madrine envoie dans ce secteur les meilleures troupes dont il dispose. Les gouvernementaux ne semblent pas vouloir accepter la bataille sur le cours inférieur de l'Alberche, tandis que les nationalistes cherchent à combattre justement dans ce secteur très important au point de vue stratégique.

Nouveau bombardement de Madrid

RABAT. — On mande de Séville que Madrid demande des renforts pour assurer sa défense. De fortes colonnes catalanes sont arrivées à Madrid. La situation dans la capitale est toujours plus grave. L'aviation insurgée a poursuivi le bombardement des objectifs militaires. Une caserne a été atteinte. Deux cent cinquante miliciens ont été tués. A la station des chemins de fer du Midi, une grande panique s'est produite. Lors des bombardements, les gouvernementaux fuient pour se mettre à l'abri.

De Badajoz, on annonce que les insurgés ont envoyé la colonne Berlanga rétablir l'ordre dans la région.

A Cordoue, l'extrémiste Antonio Croya, qui distribuait des armes lors de la révolte de 1934, a été fait prisonnier.

Un journaliste français menacé d'être fusillé

HENDAYE. — M. Maurice Leroy, envoyé spécial d'un journal parisien, a été arrêté et retenu au commissariat de la guerre, à St-Sébastien, par les anarchistes, dans des circonstances particulièrement dramatiques qu'il a rapportées lui-même en ces termes à son journal:

« Je traverse deux salles désertes et j'arrive enfin dans une autre pièce. Une petite chaise et trois hommes assis derrière une table. Ce sont des anarchistes.

— Haut les mains!...

Un revolver me chatouille le plexus solaire. Le commissaire me palpe.

— Vous n'avez pas d'armes... Restez-là... Ah! ah!... mon bonhomme, je vous tiens, je ne vous lâche plus... Tu peux dire au revoir aux amis.

L'ambassadeur ne fera rien, personne ne fera rien, je suis le maître ici; vous avez assez parlé des anarchistes, eh bien! vous allez faire leur connaissance.

Le téléphone fonctionne.

— Allo... oui... gouverneur... Il est toujours là... incidents... discussions...

Je crois comprendre quelques phrases:

— ...Non, je le garde, je vais le fusiller...

M. Leroy n'a dû son salut qu'à l'intervention de tous les journalistes présents à St-Sébastien et aux démarches de l'ambassade de France.

Valaisans,

Achetez le roman de M. Maurice Zermatten

„Le Coeur inutile"

Idylle paysanne de chez nous: **Fr. 3.75.**

En vente à l'Imprimerie du « Journal et Feuille d'Avis du Valais », Sion.

Envoi contre remboursement ou franco par versement d'avance à notre compte de chèques **IIc 84.**

La situation du vignoble valaisan et le prix des vins

L'état du vignoble valaisan n'est pas brillant cette année. La coulure a fait fondre la récolte malgré les soins des vignerons.

Fully paraît être le parchet le plus avantagé. On y trouve des vignes superbes, mais elles sont plutôt rares.

Saillon n'est pas vilain, mais dès que l'on remonte la plaine du Rhône, les belles vignes deviennent moins nombreuses.

A Leytron et Chamoson, c'est une récolte moyenne, mais déjà à Ardon, les vignerons ne récolteront pas la moitié de la récolte de l'an dernier.

Conthey est dans la même situation, et le coteau sédunois est loin d'être beau. La récolte sera d'un tiers d'une récolte moyenne. Il en est de même à St-Léonard et Sierre.

En conclusion, petite récolte en Valais, mais une récolte dont la qualité s'annonce excellente.

Quel sera le prix? Marchands de vin, propriétaires et vignerons espèrent que le prix du litre du Fendant soit au minimum de 75 centimes.

L'année passée, les vignerons ont risqué de se mettre en révolution. Si l'on ne veut pas être raisonnable et permettre aux vignerons valaisans de nourrir leurs enfants, le mécontentement sera si grand qu'une surprise soit à craindre et que les paysans se révolteront contre les responsables de la baisse des prix.

Facilités de transport accordées à l'occasion du 17me Comptoir Suisse, à Lausanne

Les visiteurs de ce Comptoir bénéficieront d'une réduction de taxe en ce sens que les billets ordinaires de simple course qu'ils prendront pour se rendre à Lausanne pendant la période du 10 au 27 sept., leur donneront droit au retour, à condition qu'ils les fassent timbrer au Comptoir. La durée de validité de ces billets est fixée à six jours avec cette restriction toutefois que les billets retirés les 25, 26 et 27 septembre ne seront valables pour le retour que jusqu'au 29 septembre, ce jour compris. Il ne sera pas accordé de réduction sur la surtaxe pour trains directs. Les visiteurs devront se munir, tant pour l'aller que pour le retour, de billets de surtaxe distincts à pein tarif.

Tous, des petits aux grands, pour la défense du pays!

Des enfants s'amusent. Ces gosses que la vie n'a pàs encore accablés de soucis, ces petits tout heureux d'être au monde, égayent leurs ébats: ils jouent aux soldats. Leur imagination fertile a bientôt fait de transformer un entonnoir en trompette, une ficelle en ceinturon, une latte en sabre, un bout de manche et un morceau d'étoffe en bannière, un journal en casque, et le dernier de la bande traîne un petit char boiteux qui, pour tous, égale toutes les artilleries du monde.

Ces gosses qui ont vu l'uniforme du papa et qui ont déjà regardé un soldat sous le nez, savent que si un méchant homme voulait prendre notre pays, les papas partiraient tous à la frontière pour le défendre, pour empêcher que les sauvages viennent dévaster la Suisse, tout comme cela s'est fait au temps jadis. Ils savent que le 1er août, c'est la fête de tous les Suisses parce qu'il y a bien longtemps déjà, les papas de leurs papas ont combattu eux aussi pour la Patrie et que c'est grâce à eux que nous habitons aujourd'hui le pays de la liberté. Il faut savoir se défendre; si un vaurien venait à la maison pour faire du mal à maman ou pour voler quelque chose, papa saurait déjà se montrer et flanquer une assommée à ce sale type. Eh bien! tous les Suisses forment une grande famille, tous les papas sont là pour la défendre, pour protéger tout ce que nous avons, pour sauver nos mamans et tous les petits enfants. C'est sûr, ce n'est pas beau la guerre et nous ne voulons jamais la voir, mais il faut savoir se défendre... En avant, marche! Sabre de bois!

*

Nos petits déjà comprennent; ils n'appellent pas encore cela « défense nationale » mais ils sont déjà prêts à faire leur devoir.

*

Qu'il fait beau, par ces soirs d'été, se promener sur les quais de nos lacs, le long de nos rivières, à l'orée de nos forêts. Ils se retrouvent entre copains, ces cinq ou six jeunes gens qui aiment ainsi, de temps en temps, échanger leurs idées, quand même celles-ci se heurtent parfois violemment. Ils sont à l'âge où le citoyen doit commencer à remplir ses « devoirs militaires ». L'un est déjà officier, frais émoulu d'une école d'aspirants; l'autre vient de terminer son école de recrues; les autres n'ont pas encore sacrifié à l'uniforme la chevelure imposante qu'ils portent fièrement.

Ils parlent de l'armée. Le nouveau soldat évoque ses souvenirs; il y en a qui ont quelque chose d'amer, c'est entendu: se faire punir pour une brosse à dents mal tournée n'a rien de très agréable, mais il y a en compensation, combien de beaux souvenirs! Aujourd'hui, ce ne sont plus les formations en carré d'antan; on développe énormément l'initiative personnelle et c'est l'attaque de la ferme du Cerisier, la prise du point 506, le jeune lieutenant complète tous ces détails; l'homme dans le rang, seul, ne connaît pas toujours la raison de tel mouvement, de telle attaque: le nouvel officier explique, commente: il fait allusion au développement des armées étrangères et insiste sur l'importance de l'effort que nous devons faire de notre côté si nous voulons être à même de pouvoir résister; sinon, autant supprimer l'armée, mais...

Il y a une année encore, le plus jeune de tous était partisan de la suppression de l'armée; il appuyait les théories de ces idéalistes qui prêchent la non résistance à l'agresseur; aujourd'hui, les événements d'Espagne ont désillé ses yeux et il sait que le seul moyen d'être fort, c'est de se fortifier soi-même; ses amis le regardent, mais il leur déclare: « Non, non, je suis d'accord avec vous; pour défendre le pays, il faut une armée forte et si nous voulons avoir un avenir un peu calme, il faut être prêt ».

*

Quatre amis ont fini leur yass; la caisse de la cagnotte s'est augmentée de quelques francs pour la sortie de l'an prochain. Ces hommes qui ont fait les mobs ont aujourd'hui une famille et l'incertitude du temps présent devient leur principal sujet de conversation.

Ah! oui, on disait qu'ils pourraient vivre tranquillement! Ils avaient mis tout leur espoir dans la liquidation de la guerre, dans la puissance du président Wilson qui avait été l'initiateur de la S. d. N. Ils avaient cru qu'on pourrait vivre dorénavant dans un monde à l'abri de toute surprise: le vingtième siècle serait celui de la Paix. Les cours de répétition au lendemain de l'armistice, c'était uniquement pour la forme.

Hélas, aujourd'hui, tous ces espoirs sont dispersés comme fumée au vent; les beaux rêves de paix et de quiétude se sont évanouis. Nos yasseurs le constatent avec amertume et le tour d'horizon politique qu'ils font rapidement les inquiète plutôt. Avoir fait les mobs, avoir enduré les conséquences de la guerre, supporté encore la terrible crise économique, cela suffit; que faire des enfants? Il faut assurer le mieux possible l'avenir et pour cela il faut au moins éviter toute surprise; notre armée, rempart de nos libertés, doit être forte; on est encore prêt à faire son devoir, mais il ne faut cependant pas oublier de prendre ses précautions: notre armée avant tout!

*

Les vieillards aiment à se retrouver deux ou trois fois par semaine; ils ont les mêmes habitudes aux mêmes heures fixes. Autrefois — il n'y a pas encore bien longtemps — au moment où blanchissaient leurs derniers cheveux noirs, ils considéraient leur travail accompli, étaient fiers de leur passé et attendaient calmement l'heure du repos, d'une retraite pleine de tranquillité et de douceur.

Leur temps? Ils se souviennent des anciens uniformes cantonaux, ils ont connu les heures incertaines de 1870-1871, puis celles plus calmes de la fin du siècle passé et du début de ce siècle; ils ont également frémi lors de la Grande-Guerre, mais notre armée forte avait inspiré le respect aux belligérants. Nos vieux espéraient en avoir fini avec ces soucis et voici que tout recommence. Le danger aujourd'hui est encore plus menaçant, ce qu'on appelle «progrès», impose à nos armées des «nouveautés» dont on se passerait bien mais qu'il faut, hélas, supporter si nous ne voulons pas être surpris... Oui, il faut faire tout ce que nous pouvons pour éviter des regrets tardifs; il ne faut pas que nos enfants aient un jour à nous reprocher d'avoir manqué de vigilance.

*

Ainsi, tous, des petits aux grands, des gosses aux vieillards, oui tous sentent la nécessité de préparer une défense nationale adhoc. Pour protéger la famille, pour sauver la Patrie, nul ne reculera et chacun dans la limite de ses moyens, mais de tout coeur, fera aujourd'hui le sacrifice qui lui évitera d'en faire demain d'autres plus lourds et plus sanglants. C'est pourquoi tous répondront à l'appel de nos autorités et souscriront à l'emprunt de la défense nationale.

PENSEE

Le beau lui-même, quand il est faux, enlaidit l'histoire.

Feuilleton du «*Journal et Feuille d'Avis du Valais*» No 8

Dans la Chambre à côté

Récit américain
par Bourton E. Stevenson
(Traduit et adapté par NAD DE CYON)

— Quoi donc? demanda Grady d'un ton tranchant. Vous avez bien vu celui de cet après-midi.

— C'était différent... gémit Rogers, je ne le connaissais pas, celui-là. De plus, je croyais qu'il s'était suicidé, nous l'avons tous cru.

— Et vous ne croyez pas que M. Vantine se soit suicidé?

— Je sais que non! fit Rogers sur un ton aigu. C'est cette femme qui est la coupable. J'ai bien pensé que je devais m'en méfier et j'ai eu tort de la laisser entrer.

VI

Une femme impliquée.

Le secret allait donc être dévoilé? Le secret dans toute sa crudité! Je voyais le visage fermé de Grady, j'observai le mouvement de vif intérêt avec lequel tous se penchèrent en avant.

Grady sortit une gourde de sa poche et enleva le bouchon.

— Buvez une lampée, fit-il en la tendant à Rogers.

On entendait ses dents claquer en portant la gourde à sa bouche.

Il en tira quelques gorgées.

— Je vous remercie, Monsieur, dit-il avec un peu plus d'assurance.

Le sang lui revint aux joues et les yeux eurent une expression craintive, lamentable.

— Eh bien! Rogers, ressaisissez-vous et racontez-nous en détail tout ce qui s'est passé ici ce soir. Vous dites qu'il est venu une femme. Nous voulons tout savoir au sujet de cette femme. Racontez, sans vous presser, nous avons le temps.

— M. Vantine a fini son repas vers huit heures moins cinq, un peu plus tard, peut-être, reprit Rogers en cherchant ses mots. Il avait donné l'ordre d'allumer toutes les lumières dans la chambre à côté. Le gaz et l'électricité, j'ai tout allumé, pendant qu'il était allé dans le salon de musique, et j'avais traversé le hall pour aller le prévenir que tout était allumé .

— Je ne veux pas être dérangé, m'a-t-il dit et il est entré ici en fermant la porte derrière lui.

«Au bout de vingt minutes, j'ai entendu sonner à la porte et, en ouvrant, je vis une femme sur les marches.

Il s'arrêta, la gorge sèche, haletant, tordant ses doigts nerveusement.

— La connaissiez-vous?

— Non, je ne l'ai jamais vue, répliqua-t-il d'une voix sourde.

— Décrivez-la.

Rogers ferma les yeux comme cherchant dans sa mémoire .

— Elle avait un épais voile et je ne pus distinguer ses traits, mais j'ai remarqué ses yeux, qui brillaient comme si elle allait me transpercer. Elle paraissait pâle sous son voile et je ne pus voir que ses lèvres rouges. Elle m'a franchement déplu.

— Comment était-elle habillée?

— Une robe foncée, mais de coupe élégante, et j'ai deviné que c'était une Française.

— Ah! c'était une Française?

— Oui, monsieur, bien qu'elle ait dit quelques mots en anglais. Elle a demandé à voir M. Vantine. Je lui répondis que M. Vantine était occupé. Elle a commencé à parler très vite, insistant qu'elle devait absolument voir M. Vantine et se poussant en avant, si bien que je ne pus l'empêcher d'entrer, et, une fois entrée, elle ferma vivement la porte. Je vous demande un peu, monsieur, une femme qui se respecte agirait-elle ainsi?

— Continuez, fit Grady.

Dites donc, madame, que je lui dis, nous avions eu assez d'embêtements, aujourd'hui, avec un Français, et si vous ne sortez pas immédiatement, je vais vous pousser dehors.

— Je veux voir M. Vantine, cria-t-elle, je veux voir M. Vantine, c'est indispensable.

— Et moi, je vais vous mettre à la porte, lui das-je en la prenant par le bras. Elle poussa des cris en se débattant, et comme je l'enpoignais et qu'elle criait, je vis apparaître M. Vantine, qui demanda, avec étonnement, des explications.

— Que se passe-t-il, Rogers, et que veut cette femme?

Mais, me devançant, la mâline courut vers lui et se mit à japoter en français avec tant de précipitation que je me demandai comment le souffle ne lui manquait pas. M. Vantine l'écouta avec surprise, puis il parut intéressé et, finalement, il lui dit d'entrer. Elle le suivit dans cette chambre et c'est la dernière chose que je vis d'eux.

— Vous n'avez donc pas vu la femme ressotir?

— Non, monsieur. Je me suis dit que, du moment que monsieur la recevait, cela ne me regardait plus, et je revins à l'office pour aider la cuisinière à ranger l'argenterie, attendant d'un moment à l'autre que monsieur me sonnât. Comme au bout de quelque temps je n'entendais toujours pas sonner, je revins dans le hall pour voir si la femme était partie. Je m'approchai de cette chambre, tendant l'oreille, mais je n'entendis pas parler. Je courus alors à la porte d'entrée et trouvai qu'elle n'était pas fermée à clé.

Vous ne l'aviez peut-être pas fermée?

— Il y a un pêne, et quand j'ai entendu claquer la porte, j'ai perçu le bruit du loquet qui retombait.

— En êtes-vous sûr?

— Parfaitement sûr.

— Qu'avez-vous fait ensuite?

— J'ai fermé la porte et je revins dans le hall. J'étais inquiet et guettai les moindres bruits. Enfin, je me décidai de frapper, mais ne recevant pas de réponse, je frappai plus fort. J'ouvris alors doucement la porte, en jetant un coup d'oeil dans la chambre, et la première chose qui frappa mes regards fut...

Rogers parut étouffer.

— Excusez-moi, monsieur, c'est plus fort que moi, haleta-t-il.

— Qu'avez-vous fait alors?

— J'étais si épouvanté que je ne pus même pas crier. Je parvins cependant jusqu'à la porte de l'escalier et je criais de toutes mes forces. Parks est arrivé en courant, et c'est tout ce que je me rappelle...

— La femme n'était plus là?

— Non, monsieur.

— Avez-vous cherché partout?

— Non, monsieur. En trouvant la porte ouverte, j'ai compris qu'elle s'était enfuie. Elle n'avait pas refermé la porte, craignant d'être entendue.

— Qu'est-ce qui vous fait croire que c'est elle qui a tué M. Vantine?

— Je ne puis dire que c'est elle, mais de trouver la porte ouverte et de voir mon maître étendu par terre, cela m'a donné un coup et je ne savais plus ce que je disais.

— Vous ne croyez donc pas que ce soit la femme? fit vivement Grady.

— Je ne sais plus ce que je dois penser...

— Vous déclarez n'avoir jamais vu cette femme?

— Jamais.

— Etait-elle déjà venue ici?

— Je ne crois pas. La première chose qu'elle a demandé c'est si M. Vantine habitait bien ici.

— Reconnaîtriez-vous cette femme si vous la revoyiez?

Rogers hésita.

— Je n'ose l'affirmer, monsieur. Peut-être oui, peut-être non.

— Des lèvres rouges, un visage pâle et des yeux brillants ne sont pas un signalement. Ne pourriez-vous vous rappeler quelque autre particularité?

— Je crains que non. C'est une impression générale que j'ai eue et la femme avait un voile.

— Pourquoi n'avez-vous pas cherché dans les chambres?

— J'avais trop peur.

(A suivre).